

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Wilaya du Trarza

Moughataâ de Rosso

Commune de Rosso

Arrêté n° ⁰⁵¹...../Commune de Rosso portant définition

des conditions de délégation du service public de l'eau dans
certaines localités de la commune

Le Maire de la Commune de Rosso

- Vu l'ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987 instituant les communes ;
- Vu la loi n° 2001.18 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu la loi n° 2005.030 du 2 février 2005 portant Code de l'eau ;
- Vu le décret n° 2007.107 du 13 avril 2007 relatif aux conditions et au seuil de délégation du service public de l'eau ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Rosso n° 34/2014 du 31 juillet 2014 portant délégation de la gestion d'eau à Chigara ;
- Vu l'appel d'offres du 06 mai 2015 Relatif à la délégation du service public de l'eau dans 14 localités au Trarza et au Brakna constituant deux lots de gestion. Le lot 1 concerne 03 localités de la commune de Rosso et le lot 2 concerne 11 localités de la commune de Dar El Barka;
- Vu la consultation n° 17/2015 du Conseil National de la Régulation en date du 24 juin 2015, déclarant l'adjudicataire provisoire pour ce lot.

Arrête

Article premier : Le présent arrêté porte sur les centres suivants de la commune de Rosso :

- Chigara
- Rgueiwatt
- Rabani

Article 2 : Les conditions d'exercice de la délégation du service public de l'eau dans les centres énumérés à l'article premier ci-dessus, attribuée à la société CDS, sont définies dans le cahier des charges joint en annexe au présent arrêté.

Article 3 : Le Président du Conseil National de la Régulation et Le Maire de la commune de Rosso sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel.

04 AIG 2015

Rosso, le.....

Le Maire



Annexe : cahier des charges pour la gestion déléguée du service public de l'eau à CDS.

Ampliations :

- PM
- MID
- MHUAT
- MHA
- ARE
- IGE
- Wilaya du Trarza
- Moughataâ de Rosso
- Société CDS